Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculé	e		Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		\checkmark	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur			Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or Encre de couleur (i.e. autre que bleu		\checkmark	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en coule			Includes supplementary materials /
	Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows o along interior margin / La reliure ser causer de l'ombre ou de la distorsio marge intérieure.	rée peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
\checkmark	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

REVUE POLITIQUE ET LITTERAIRE

CANADA-REVUE

POLITIQUE-LITTERATURE-THÉATRE-BEAUX-ARTS

Vol. V

MONTREAL, 7 AVRIL 1894.

No. 13

A NOS LECTEURS

Le Canada-Revue se voit aujourd'hui dans l'obligation de suspendre sa publication hebdomadaire, et de se contenter de paraître bimensuellement.

Cette mesure, que faisait prévoir la suspension temporaire d'il y a quinze jours, est nécessitée par l'état des finances du journal qui ne nous permettent plus de faire les frais d'une publication hebdomadaire.

Nous avons fait tous les efforts possibles pour éviter d'en arriver à cette pénible décision, mais nous sommes à bout, et nous ne voulons pas nous endetter.

Nous sommes encore tout disposés, comme par le passé, à faire tous les sacrifices individuels possibles, sans espoir de rémunération personnelle, comme depuis de longs mois; nous voulons bien encore attraper tous les horions et nous mettre au blanc pour travailler au succès des grandes réformes que nous chérissons, mais nous ne pouvons faire plus.

Nous avons soutenu le Canada-Revue hebdomadaire contre vents et marées, à l'encontre de toutes les embûches et de toutes les intrigues; nous cessons la publication hebdomadaire sans laisser derrière nous, ni un sou de dettes, ni un dollar d'arriéré, bien au contraire, car on nous doit beaucoup d'abonnements.

Notre situation est donc claire et honorable.

Nous allons tenter la publication bi-men-

suelle; si nous ne pouvons la tenir, nous essaierons de paraître mensuellement.

Et puis, ma soi, si on ne peut pas, nous disparaîtrons et laisserons les ténèbres se resermer.

La grande œuvre que nous avions rêvée, l'émancipation des Canadiens-français, l'affranchissement de notre population du joug clérical, la réforme de l'instruction publique, l'université laîque, tout cela retombera dans l'oubli, et nous ne croyons pas qu'il se retrouve de sitôt quelqu'un assez osé pour relever la tête.

Nous ne pouvons que demander à tous ceux qui s'intéressent à cette question, qui aiment leur province, de considérer sérieusement la situation.

Nous demandons peu de chose pour tenir bon.

Qu'on nous garantisse le paiement de notre papier et de l'impressiom de notre journal, et nous ferons le reste.

Nos collaborateurs sont tous prêts à continuer à nous fournir des armes pour la lutte si les munitions sont assurées. Nous savons que nous pouvons compter sur leur dévouement et leur désintéressement, mais nous savons aussi que nous ne pouvons leur demander rien de plus.

Deux ans de lutte côte à côte nous ont montré leur esprit de sacrifice et d'abnégation. Les organes de l'évêché ont admis qu'ils étaient érudits et dévoués, et nos amis ont prouvé la vérité de cette assertion en maintes occasions. Le sort de l'entreprise, l'avenir de la réforme est entre les mains du public.

Nous venons d'ouvrir à tous notre cœur et nos livres; à ceux qui s'intéressent à l'œuvre ou qui peuvent en prositer de saire leur part.

Nous remercions bien cordialement tous les amis qui nous ont aidé à élever le monument que nous avons édifié depuis 18 mois, et nous espérons pouvoir y ajouter encore quelques pierres. Plusieurs se sont saignés à blanc pour pousser notre œuvre, et, lorsque nous les avons consultés au sujet de cette transformation du CANADA-REVUE, ils se sont déclarés prêts à nous aider encore.

Nous leur ferons connaître, dans une circulaire confidentielle, ce que nous voulons faire.

Cette décision n'affecte en rien l'issue du procès engagé contre l'archevêque de Montréal. Notre avocat, M. St Louis, est revenu sur sa décision, et sera en cour mardi matin pour nous représenter.

Le CANADA-REVUE paraîtra à l'avenir le 10 et le 25 de chaque mois.

LA DIRECTION.

SOUMISSION

Le gouvernement, avec ou par le clergé les deux expressions sont synonymes—hante d'une saçon désespérante le cerveau de nos hommes politiques canadiens auxquels les leçons semblent ne servir de rien, et que l'expérience acquise ne paraît pas affecter.

Le clergé, ou plutôt l'influence du clergé, — car nous ne croyons pas qu'il y ait, pour les libéraux du moins, autre chose que calcul électoral, — le clergé, disons-nous, trouve toujours des bras ouverts lorsqu'il se livre à des évolutions politiques.

Ainsi, nous assistons en ce moment à un curieux spectacle, à Ottawa, — spectacle qui montre bien comme il est difficile de s'arracher aux conséquences de l'éducation première.

Notre éducation première est cléricale, et nous restons cléricaux malgré nous, malgré tous nos efforts, malgré nos convictions.

Nous pouvons ne pas être religieux, mais nous restons cléricaux.

Que vient-il de se produire?

Le parti conservateur, après avoir gouverné longtemps par le clergé dans le Manitoba et le Nord-Ouest, se trouve assez fort pour se passer de lui et imposer la volonté de l'Etat, l'unité dans l'instruction et dans l'administration.

Naturellement le clergé se fâche, montre les dents.

Aussitôt on voit des politiques se laisser séduire par ces airs de furie, et risquer des coquetteries avec l'élément délaissé.

Que peut-il sortir de cela?

Rien de bon sûrement pour personne, pas même pour le clergé dont le prestige est sapé par ces manœuvres.

Mais, ce qui est le plus curieux, c'est de voir le changement de front des anciens amis du clergé et des exploiteurs de son pouvoir électoral.

La Minerve, qui n'avait autresois que des injures à prosérer contre la République française et la saçon dont elle traitait le clergé, en arrive aujourd'hui à conseiller au clergé canadien d'oublier ses griess comme l'a sait le clergé français, et de se soumettre aux lois sectaires, athées, franc-maçonniques — suivant les expressions consacrées — du gouvernement canadien, comme le clergé français se soumet aux lois sectaires, athées, franc-maçonniques du gouvernement français.

Aurait-on jamais pu songer à un bouleversement pareil de l'ordre de choses existant?

Qui aurait songé voir la Minerve et sa suite donner comme modèle de traitement ecclésiastique des lois qu'elle a qualifiées de scélérates, et exalter la soumission à ce qu'elle appelait de hideuses exactions?

Et c'est ce moment psychologique où la politique canadienne à l'égard du clergé prend une orientation nouvelle que certains ambitieux voudraient choisir pour provoquer un retour aux anciennes méthodes.

Nous ne pensons pas que cette idée puisse prévaloir.

De grâce, ne gâtons pas la plus rare conquête que nous ayons saite depuis longtemps: l'assranchissement du joug clérical.

Sachons bien qu'il n'y a qu'une façon de gouverner; c'est d'être le seul maître.

Dans l'Etat, il ne peut et il ne doit y en avoir qu'un: l'Etat.

La neutralité de la part des autres pouvoirs ne suffit même pas; c'est la soumission qu'il faut.

DUROC.

EDUCATION ATHEE

La Vérité monte toujours sur ses grands chevaux pour parler de l'éducation athée; et parlant de Vaillant, elle dit:

Et il est allé presque de lui-même au devant du couperet. L'éducation impie que les francs-maçons nous ont infligée porte déjà ses fruits, enfante des caractères qui ne croient pas en Dieu, qui ont en quelque sorte la passion du néant, et qui dans cette vie ne trouvant pas la jouissance qu'on leur a fait entrevoir seule, qu'ils ont rêvée comme leur seul paradis, semblent avoir pris pour devise: "L'anarchie ou la mort!"

Ce que Bossuet ne croyait pas possible, ce phénomène contre nature que les païens eux mêmes n'ont point connu, un athée, un être humain qui n'a pas l'idée de Dieu, qui a perdu jusqu'à la notion de la conscience, la franc-maçonnerie et les lois scolaires l'ont réalisé dans le pays très chrétien. Dans nos écoles soi-disant neutres, c'est-à-dire ennemies de Dieu, — car nul ne saurait être neutre envers Dieu, — le nom divin n'est prononcé que quand on le blasphème.

Pour juger de l'hypocrisie de ces jérémiades, il est bon de rappeler que Vaillant est un élève de l'Ecole des Frères, qu'il a reçu son éducation dans le milieu le plus obtusement catholique qui existe.

Et il n'est pas le seul des anarchistes fameux qui soit dans le même cas.

La Vérité elle-même ne nous trace-t-elle pas le portrait suivant de Sébastien Faure, le confident de Vaillant:

Figure très curieuse à étudier que celle-là, car il ne s'agit point d'un homme vulgaire, d'un lyccen comme Emile Henry perdu par l'Université. Sébastien Faure est né à St-Etienne en 1858. Son père faisait le commerce de la soie, et la famille comptait cinq enfants: trois frères et deux sœurs. Elevé par les Jésuites de cette ville, Sébastien fit de brillantes études, et entra au noviciat de Clermont. Sincèrement pieux, doué d'un beau talent de parole,

d'abord attirant, il annonçait un orateur de premier ordre. Son père mourut, laissant une situation financière embarrassée. Alors sa mère et son frère aîné, qui paraissaient mécontents de sa décision, le firent sortir du noviciat.

Eh bien, où est la dissérence?

A quoi bon jeter des lamentations au ciel, puisque c'est la même chose partout?

Pourquoi ne pas attaquer le vrai coupable, l'état de choses actuel de la société, les fautes des gouvernants, les erreurs de la ploutocratie?

Mais non, la Vérité n'en veut démordre; et elle dit:

Qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve ce que tout catholique reconnaît, savoir, que même la meilleure instruction religieuse n'est pas un préservatif infaillible contre les monstrueuses erreurs de l'athéisme et de l'anarchisme.

Alors, pourquoi insulter ceux qui ne croient pas à l'infaillibilité de l'instruction religieuse et qui préfèrent s'attacher au perfectionnement de l'éducation sociale?

CHENIER

Mercredi prochain, 11 avril, M. Fréchette fera une conférence au Monument National, au profit de l'œuvre de la statue de Chénier.

Le discours d'ouverture sera prononcé par M. A. Lépine, député, et M. le Dr Marcil prendra la parole après M. Fréchette.

En outre, plusieurs orateurs distingués se feront entendre, et tout fait prévoir que cette soirée sera aussi fructueuse qu'intéressante.

Le CANADA-REVUE doit des remerciements à une institution de Montréal, qu'on appelle "The Key Indemnity Co." On paie 50c. par année, et si l'on perd son trousseau de clefs, il est rendu dans les 24 heures. C'est ce qui vient de nous arriver, et nous sommes heureux de publier le fait. C'est évidenment du progrès moderne, une invention diabolique, enfin, tout ce que l'on voudra, mais c'est tout de même fort commode. Avis aux intéressés. On s'abonne au No. 654 rue Craig.

MAUVAISES LECTURES

On se plaint beaucoup dans les cercles religieux et sociaux du développement incessant que prennent les mauvaises lectures et de l'échec qu'elles apportent à toutes les tentatives moralisatrices les plus consciencieuses.

Le CANADA-REVUE s'est joint à ce mouvement de protestation, et a fait entendre hautement sa voix.

Nous avons rappelé à la raison ceux qui égaraient leur influence et leur force à prêcher contre nous et à condamner notre journal en oubliant dans leur excommunication les colporteurs de pornographie et d'images obscènes.

Enfin, nous avons prêché cette grande œuvre des Bibliothèques Publiques qui serait le meilleur moyen de détruire radicalement l'empoisonnement des lectures pernicieuses.

Mais on a fait si de notre appui.

Parce que nous demandions des bibliothèques qui sussent un remède réel, on nous a parlé de bibliothèques paroissiales sous le contrôle clérical, de ces conservatoires d'éteignoirs que redoute la jeunesse et qu'elle suit en grande presse.

Le résultat est que le beau projet dont nous avions un moment rêvé la réalisation est aujourd'hui presque enterré.

Mais nous ne nous décourageons pas, et nous allons continuer la campagne.

Cette fois-ci, nous avons de nouvelles plaintes à faire entendre, mais tout le monde, croyons-nous, en admettra la justesse comme la justice.

La soif d'informations, la folie de la concurrence ont créé dans notre journalisme quotidien une vraie course au clocher à la publication des horreurs.

Les journaux qui se prétendent bien informés regorgent des renseignements les plus immoraux sur les divers événements qui se déroulent devant nos cours de justice.

Il ne manque pas de jour que, sous prétexte de reportage, on ne serve au public des plats écœurants et démoralisants.

Souvent même ces élucubrations, qui n'ont aucun mérite, pas même le mérite littéraire le plus simple, ne sont qu'une énumération désolante de vices qui devraient rester cachés.

Ainsi, nous prenons ce qui suit dans un numéro de la *Presse*:

RAZZIAS FRUCTUEUSES

DEUX LUPANARS VIDÉS PAR LA POLICE

La liste de la cour du recorder était des mieux garnies, ce matin; on y trouvait 57 noms, parmi lesquels ceux du personnel de deux maisons de prostitution, l'une de la rue Jacques-Cartier, l'autre de la rue Saint-Charles-Borromée.

Hier soir, en vertu d'un mandat, les constables McLaughlin, Richard et Carroll, le capitaine Beattie et le lieutenant Tétrault ont fait une descente chez Georgiana Tessier, âgée de 25 ans, de la rue Jacques-Cartier, et ont arrêté cette dernière ainsi que tout son bataillon, composé de Rosanna Blanc, 22 ans; Bella Archambault, 20 ans; Marie Lauzon, 24 ans; Corinne Rousseau, 21 ans; Eva Blanchard, 21 ans; Ida Deschamps, 23 ans. Toutes ces horizontales ont comparu ce matin en cour du recorder et ont plaidé non coupables. Leur procès aura lieu le 9 courant, à 2 heures de l'après-midi.

Trois souteneurs nommés Joseph Noël, de la rue Cadieux, 22 ans; Noé Goyette, de la rue Saint-André. 17 ans; Patrick Kavannagh, 24 ans, ont été arrêtés également et condamnés, ce matin, à \$20

d'amende ou trois mois de prison.

Le personnel de l'autre lupanar, sis dans la rue Saint-Charles Borromée, subira son procès, le 6 courant, à 2 heures de l'après-midi. Il a été arrêté par le constable Bertrand, en vertu d'un mandat, et se compose comme suit : Zéphirine Decelle, 29 ans, horizontale en chef; Eva Dufresne, 22 ans; Marie Louise Lesebvre, 25 ans.

Un couple intéressant a aussi été trouvé dans cette maison: Marie Lamoureux, de la rue Rocheleau, et Arthur Robert. La demoiselle a été condamnée à \$10 d'amende ou un mois de prison, et le damoiseau

à \$5 d'amende ou quinze jours de prison.

Nous en appelons au public sage, sensé.

Il n'y a pas de bégueulerie ni de pruderie de notre part, mais cette énumération de prostituées, cette liste d'appel de la corruption estelle utile, est-elle nécessaire dans un journal?

Nous ne parlons pas des convenances qui sont ouvertement violées.

Nous parlons bon sens et honnêteté.

Tous ces noms, tous ces états de services, tout ce *pedigree* du ruisseau est une honte contre laquelle il faut s'élever de toutes nos forces.

Si on ne peut empêcher cette publication par la force des arguments, il faut que les autorités interviennent.

Les journaux de Montréal ne doivent pas devenir le *Directory* des mauvais lieux de la métropole canadienne.

Nous le répétons, ces exhibitions ne sont défendables à aucun point de vue, et il faut y mettre bon ordre.

PURITAS.

CHRONIQUE

Dimanche dernier, à la Cathédrale, le père Hamon a cru devoir faire une nouvelle sortie contre la prétendue mauvaise presse et contre le théâtre-français,

Comme ces sorties périodiques ne peuvent que servir de réclame au théâtre, au nom de tous ceux qui aiment cette entreprise, je remercie cordialement le bon père du précieux concours qu'il lui apporte.

Parmi les pièces au programme la semaine dernière, il n'en est qu'une de véritablement intéressante, tant par sa valeur et son interprétation que par les ridicules accès de tartuseries auxquels elle a donné lieu.

C'est naturellement la *Minerve* qui, la première, a été agitée par une crise hypocrito-dévote.

Le matin de la première représentation, elle publiait un petit bout d'article qui commençait ainsi:

Ce soir, "Les Mousquetaires," un bijou d'opéraconique, dont la musique, très gaie du reste, est, nous affirme-t-on, écrite sur un livret irréprochable de ton et de situations.

Le grand rôle comique sera entre les mains de M. Jouanne, qui va nous créer un type renversant, etc.....

Lorsque j'ai lu ces lignes, je me suis dit: — Toi, ma vieille gazette, tu vas te trouver demain dans l'embarras!

Eh bien, je me suis stupidement trompé. Le lendemain, la *Minerve* publiait un compte-rendu assez féroce pour laisser croire qu'elle avait toujours réprouvé le théâtre français.

Savourons le morceau entier; il vaut la peine d'être appris par cœur:

L'opéra-comique de Varney, "Les Mousquetaires au Couvent," ne peut être accepté ici, même avec la meilleure volonté du monde.

Si la musique est brillante, caractéristique et originale, l'œuvre en est d'autant plus dangereuse. S'il y a eu retouche du livret, l'on ne s'en aperçoit guère. La censure honnête et rigide qu'on nous avait promise paraît, cette sois, avoir dépassé la limite de la condescendance. La physionomie de la pièce reste la même, et nous ne pouvons que protester contre ce genre de représentation.

Bien drôles, sans doute, doivent être les aventures de mousquetaires qui, déguisés en moines, s'introduisent dans un couvent à la recherche de deux péronnelles amoureuses; bien drôle la naïveté d'un

abbé bénin monté de toute pièce.

Mais le rire que l'on provoque est malsain. C'est par le rire que Voltaire a gâté son siècle; le théâtre fin de siècle suit la tradition.

Il ne s'agit pas ici de pruderie. Nous avons assez d'expérience des théâtres pour savoir ce que vaut une pièce. L'opéra de Varney est bâti sur un livret détestable. C'est le persiflage, la moquerie de la vie monastique, avec en plus une parodie des chants sacrés.

Que les acteurs de la distribution d'hier aient fait preuve d'un talent incontestable, que la représentation ait été réussie à merveille, au point de vue de l'art, que l'œuvre rentre plus ou moins dans le ton du répertoire théâtral moderne, nous n'avons pas à nous en occuper pour le moment. Nous croyons de notre devoir de mettre les familles en garde contre de tels spectacles, et nous aimons à croire que la nouvelle administration du Théâtre Français a été surprise dans sa bonne foi. Il ne lui reste qu'une chose à faire : éliminer au plus vite "Les Mousquetaires au Couvent" de la liste.

Et dire que le malfaiteur qui a écrit cela vit d'autre chose que de chardons!

Cependant, il serait injuste de rendre solidaire de cette sottise toute la rédaction de la Minerve. Les écrivains de ce journal ont protesté hautement contre le procédé niais de l'un d'entre eux, et, parfaitement logiques, ont renvoyé au théâtre les cartes de faveur dont l'administration leur avait fait hommage.

Si le rédacteur spécial de la Minerve comptait un peu moins sur son expérience des théâtres (?) et un peu plus sur l'opinion des gens sensés, il ne s'exposerait pas à se faire juger comme les amis de son journal eux-mêmes le jugent. Son article est si bête et si perfide, qu'il n'en faudrait pas beaucoup de semblables pour ruiner radicalement la Minerve du peu de réputation littéraire qui lui reste.

Plusieurs abonnés de la Minerve, qui sont en même temps de fidèles habitués du théâtre français, disaient samedi au foyer "qu'ils étaient résolus à ne pas se laisser régenter par un cuistre."

Ils ont cent fois raison.

Si l'on mettait en scène des moines, des prêtres et des religieuses, et qu'on leur fit jouer à plaisir un rôle odieux ou ridicule, je serais le premier à m'insurger contre une pareille inconvenance. Mais, dans les Mousquetaires au Convent, il n'y a rien de tel.

Il y a bien deux frocs en scène, seulement ils recouvrent deux mousquetaires qui n'agissent pas, j'en conviens, comme les pieux cénobites qu'ils représentent. Mais c'est le cas ou jamais de se souvenir du proverbe : "l'habit ne fait pas le moine."

Ils se conduisent comme des soudards? Quoi d'étonnant à cela?

Les jeunes filles sont des pensionnaires, tout ce qu'il y a de plus laïque. Elles sont turbulentes et dissimulées comme toutes les jeunes filles dont on comprime les élans et que l'on coule dans un moule unique. Rien n'est plus naturel que leur conduite.

Restent les deux bonnes sœurs et le bon abbé Bridaine.

Les premières sont dépeintes avec la candeur naïve qui est l'apanage de la vie monastique, mais cette candeur est le témoignage frappant d'une sainte ignorance des périls et des vices de la vie mondaine. Il n'y a pas là l'ombre d'un outrage au saint habit qu'elles portent.

Quant à l'abbé Bridaine, on ne peut pas plus prétendre que ce personnage est une offense au clergé que l'on pourrait soutenir que les médecins de Molière sont une insulte au corps médica!.

L'abbé Bridaine est un brave homme, un peu distrait dont l'unique occupation est de rendre service. Cette vertu lui artire une infinité de désagréments, dont il peut heureusement triompher au prix de grands efforts et de nombreuses peines.

Là, encore, l'apparence sacerdotale du personnage ne saurait être incriminée, puisque l'abbé Bridaine passe son temps à faire le bieu et à empêcher ou offacer le scandale.

Les implacables censeurs du théâtre français feraient mieux de se surveiller eux-mêmes et de ne pas blâmer une pièce comme "Les Mousquetaires au Couvent," lorsque l'on donne dans la salle située au coin des rues Rachel et Sanguinet "Les Trois Mousquetaires" d'Alexandre Dumas. On aura beau dire que la pièce a été arrangée, que le nom exécré de Dumas n'est pas publié, rien ne prévaut contre la prohibition de l'Index. C'est Dumas qui est interdit; quelle que soit la sauce à laquelle

on l'arrange, c'est toujours du Dumas. On dira peut-être aussi qu'il s'agit d'une bonne œuvre. Nous répondrons alors que le théâtre français, étant une œuvre utile, est aussi une bonne œuvre.

Je ferai encore observer aux bons dévots et à certains messieurs prêtres, que les récits qu'ils font devant la jeunesse, dans les veillées campagnardes, ne valent pas mieux que leurs histoires saugrenues où la colique tient la place d'honneur.

Toutes les personnes bien élevées sont d'accord pour reconnaître qu'il est préférable de parler en public d'un sentiment noble comme l'amour, plutôt que de rire grossièrement d'une infirmité comme la diarrhée.

Et si l'on ne veut pas que des objets se rattachant au culte soient profanés par un contact vulgaire, que l'on commence donc par s'opposer à la vente de ces tablettes de *tire* sur lesquelles on colle des *Saintes faces*, des *Ecce homo*, des *Immaculée Conception*, etc.

Ces images qui, aux yeux des fidèles, représentent une des vérités ou un des mystères de la religion, trainent dans les tiroirs entre une pipe grossière ou un chansonnier grivois.

Allons, allons, messieurs les hypocrites, soyez donc un peu moins tolérants pour le théâtre américain et un peu plus justes pour le théâtre français. Deux raisons au moins vous le commandent : la première, c'est que tous vos ridicules emportements servent le théâtre que vous voulez détruire ; la seconde, c'est qu'en vous taisant vous laisserez croire au public que vous avez de l'esprit.

* *

La sévérité du clergé, à l'égard du théâtre, est d'autant plus singulière qu'elle ne se manifeste qu'ici. Elle est maladroite aussi, car elle éloigne des fidèles qu'une intolérance étroite finit par dégoûter.

J'en veux citer deux exemples récents:

Mme X..., jeune semme aimable, spirituelle et pieuse, se rendit à sa paroisse pour saire ses pâques.

Son mari est engagé dans le mouvement littéraire, et, de plus, intéressé dans l'entreprise du théâtre français. Pour ces raisons, et surtout parce que cela lui plaisait, il a pris un abonnement au théâtre, et n'a jamais manqué d'y mener sa semme, qui, du reste était enchantée de ces soirées.

Apprenant qu'elle avait été régulièrement au théâtre, son confesseur lui fit une mercuriale terrible, et après lui avoir formellement désendu de retourner au théâtre, ajourna son absolution à quinzaine.

— Mais, mon père, dit la pauvre femme, dans quinze jours le temps pascal sera passé!

- Tant pis, ma fille, dit le ministre d'indulgence . - Mon père, je m'accuse d'avoir été au théâtre, à et de pardon; ce sera votre pénitence.

Et impoliment et brusquement, il ferma son guichet au visage d'une femme bien élevée.

Vlan!

Le second exemple est encore plus marqué.

M. Y... est musicien, non pas un amateur, mais musicien de profession. Il joue à l'orchestre du théâtre français, où il est lié par un contrat dont la durée est déterminée.

Quoique Européen et artiste, il voulut faire ses

- Quelle est votre profession, mon enfant? lui demanda le consesseur.
 - Musicien, mon père.
 - Bien... bien... organiste, sans doute?
- Non, mon père, ... (le pénitent désigna son instrument.)
 - -Ah!... vous donnez des lecons?
- -Non, mon père, je n'ai pas encore assez de relations; mais en attendant les leçons je joue au théâtre.
 - Hum! ... A quel théâtre, mon enfant?
 - Au théâtre français, mon père.
- Au théâtre français!... Au théâtre français!!! clama le digne prêtre indigné. Quoi! vous collaborez au succès de cette œuvre détestable? Ah! mon enfant! renoncez-y! Ouittez cet antre de la luxure et de la perdition : je ne puis vous donner l'absolution qu'à ce prix.
- Mais, mon père, je ne puis quitter mon emploi ainsi. Je n'ai d'abord d'autres ressources que mon salaire, et, de plus, je suis tenu par un engagement dont la rupture aurait pour moi des conséquences irréparables.
- -- Tant pis! Quittez le théâtre ou vous n'aurez pas l'absolution.

Et vlan! le guichet au nez; tout comme son aimable collègue avait sait avec Mme X...

Il va de soi que j'ai la preuve irréfutable de la véracité de ces deux aventures.

Et pendant que j'en suis aux anecdotes, je désire en conter encore une qui vaut son pesant de pain bénit.

Mme M... est la femme d'un fonctionnaire important de Montréal. Son nom évoque le souvenir d'un maréchal de France récemment décédé.

Il y a quelques années, Monsieur et Madame allèrent faire un voyage en Europe. Le séjour à Paris se prolongea un peu, et plusieurs soirées étaient consacrées aux théâtres. Un jour, Madame alla à consesse, c'était dans une ville de province.

- Paris.
- Eh bien, mon enfant, il n'y a pas de mal à cela. Mais l'aveu de la pénitente avait été sait sur un ton si profondément convaincu, que le consesseur soupçonna un état d'âme anormal.
 - De quel pays êtes-vous, mon enfant ?
 - Je suis de Montréal, mon père.
 - Montréal, dans l'Aude ou dans le Gers?
 - Non, mon père, Montréal, Canada.
- Ah! fort bien! Je comprends... Eh bien, mon enfant, vous n'avez pas besoin de vous accuser de cela tant que vous serez en France. Evitez seulement les bals publics ou autres mauvais lieux semblables, où jamais, du reste, une honnête femme ne met les pieds. Pour les spectacles, vous confierez cela à votre consesseur lorsque vous serez de retour à Montréal. Je vais vous donner l'absolution.

Je laisse à mes lecteurs le soin de comparer les Procédés des trois confesseurs que je viens de mettre en scène.

Les Mousquetaires au Couvent bravent tous les

Les honnêtes gens qui ne sont agités ni par l'avarice, ni par l'envie, ni par la colère, ni par le remords, vont au théâtre français en foule; ils rient tout leur saoul aux aventures de Brissac et de Solanges, aux mésaventures de Bridaine, à l'ahuris sement de Sœur Ste Opportune et à la dissipation des élèves.

dépits et toutes les colères des cagots.

Quand ils ont bien ri, ils regagnent tranquillement leur demeure en se promettant de renouveler cette petite fête le plus tôt possible.

Le théâtre français est pour eux une source de joycusetés jusqu'alors inconnues. Lorsqu'ils ont fini de rire au souvenir d'un spectacle spirituel et plaisant, ils peuvent de nouveau épanouir leur rate à la lecture de la Minerve ou au sermon d'un jésuite irrité d'une concurrence aussi fâcheuse qu'invincible.

Allez, mes révérends, tapez sur le théâtre! Tapez fort! Vous nous amusez, d'abord, et vous nous obligez, car vous ne devez pas ignorer que le théâtre vit grassement de vos inutiles furcurs.

HENRI ROULLAUD.

Les éditeurs de la Semaine Religieuse devraient nous consier la rédaction de leur gazette. Elle ne commettrait pas autant de gosses. Par le temps qui court, c'est désolant,

CONCURRENCE

— En attendant que Jeanne Darc passe du degré de Vénérable à celui de Bienheureuse pour atteindre le rang suprême de Sainte, les évêques se disputent déjà comme une proie le culte de celle que leurs prédécesseurs ont brûlée. La concurrence est surtout vive entre les diocèses voisins de Verdun et Saint-Dié. La correspondance des deux prélats ne diffère pas beaucoup du langage des commis-voyageurs "débinant" avec politesse la marchandise de leurs concurrents. En voici un échantillon:

Saint-Dié, le 18 janvier 1894.

Vénéré monseigneur,

La Semaine Religieuse de Verdun nous apporte une lettre de Votre Grandeur, lettre éloquente comme tout ce qui sort de votre cœur ou tombe de votre plume, mais qui semble insinuer que votre personne rencontre chez nous des adversaires et votre œuvre des contradicteurs.

Je ne voudrais pas, monseigneur, vous laisser sous cette impression pénible, et je tiens à vous affirmer que nous n'avons tous ici que des sympathies pour votre œuvre et de la vénération pour votre personne. Seulement, nous disons que Domremy et Vaucouleurs ne peuvent marcher sur le même pied.

Nous disons que Vaucouleurs, comme Chinon, Poitiers, voire même Compiègne, est un épisode, important sans doute mais secondaire dans la merveilleuse épopée de Jeanne Darc.

Nous disons que Domremy peut et doit marcher de pair avec Orléans, Reims et Rouen. Pourquoi?

Parce que Domreny est le berceau de l'inspirée, comme Orléans et Reims sont les deux grandes étapes de la victorieuse, comme Rouen est le bûcher de la martyre.

Nous disons encore que l'œuvre de Domremy est la première par la naissance, car l'œuvre de Vau-couleurs est née longtemps après la nôtre, à une heure même ou la nôtre, hélas! semblait dormir d'un bien lourd sommeil.

Voilà ce que nous disons, monseigneur. Mais, cela dit, si nous multiplions aos vœux et nos efforts pour le prochain achèvement de notre basilique nationale de Domremy, nous serions désolés de paraître apporter des entraves à la gigantesque entreprise de Vaucouleurs.

Veuillez donc croire à nos meilleurs sentiments, et daignez agréer, vénéré monseigneur, le respectueux hommage de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

ALPHONSE GABRIEL

Evêque de Saint-Dié.

LA PROPAGATION DE LA LANGUE FRANÇAISE A L'ETRANGER

Il y a environ dix ans, dans une causerie tout intime, un des hommes qui honorent le plus l'Université française, M. Foncin, faisait ressortir devant quelques amis la nécessité de répandre notre langue à l'étranger; il développait devant eux les conséquences de cette idée, montrait à ceux qui l'écoutaient que c'était là le moyen le plus sûr et le plus pratique de propager à l'extérieur notre influence, et, par cela même, de servir les intérêts de notre industrie et de notre commerce. Adoptée avec enthousiasme par ce petit cercle d'hommes intelligents, l'idée ne tarda pas à faire son chemin. Un comité se forma; avec une ardeur de missionnaires, les "neuf" (car ils n'étaient que neuf au début) se partagèrent la tâche de populariser l'entreprise; et c'est avec les premiers catéchumènes qui écoutèrent leur appel que se fonda la Sociéte qui porte actuellement le nom d'Alliance française.

Le succès ne tarda pas à couronner leurs efforts: l'Etat déclarait la Société d'utilité publique, le 23 octobre 1886. Aujourd'hui, l'Alliance possède plus de 20,000 adhérents; elle compte dans ses rangs toutes les sommités politiques, littéraires et scientifiques, et ses amis, recrutés dans tous les partis, apportent à son œuvre le concours de leurs lumières et de leur influence, parce qu'ils en comprennent la grandeur et l'utilité patriotique.

L'Alliance est arrivée à fonder des succursales dans le monde entier: elle possède des comités correspondants dans l'Europe occidentale, dans le Levant, en' Afrique, dans les deux Amériques et en Océanie. Son organisation se complète et s'affermit d'année en année. Elle a contribué à créer à l'etranger, quand elle ne les a pas créées elle-même, près de 230 écoles où le français est enseigné à plus de 28,000 élèves. Les écoles se répartissent ainsi:

	Laïques.	Ecclésiastiques.
Europe	48	22
Asie	38	58 6
Afrique	18	6
Amérique	26	5
Océanie	2	1

Et si nous établissons la division de ces écoles en laïques et ecclésiastiques, c'est pour bien montrer que, contrairement à certaines assertions malintionnées et antipatriotiques, l'Alliance française tient à rester dans une neutralité absolue vis-à-vis de tous les partis. Elle s'est fait un devoir (et elle le remplit à la façon d'une consigne militaire) de se tenir en dehors de toute théorie de doctrines; elle accueille avec joie ceux qui viennent à elle, sans s'inquiéter de leurs opinions politiques ou religieuses.

Et sait-on avec quelles ressources elle obtient les effets que nous venons de mentionner? Voici, d'après le Bulletin trimestriel qu'elle public, son budget en 1892: Recettes, 146,671 fr. 85; dépenses, 111,670 fr. 85; réserve, 35,001 fr. C'est donc avec cette faible somme de 111,670 fr. qu'elle subvient à l'entretien

des 230 écoles qu'elle a contribué à fonder : le résultat est étonnant ; que ne ferait-elle pas avec un budget plus considérable ?

C'est sur ce point que nous tenons à attirer l'attention du public; quel que soit le dévouement de ses adhérents et de ses amis, l'Alliance française a le droit de compter sur des ressources plus importantes que celles dont elle dispose actuellement. Son œuvre touche d'une saçon trop prosonde aux intérêts de notre pays à l'étranger pour ne pas lui attirer toutes les bonnes volontés. L'Etat lui-même peut lui venir en aide, et non pas tant peut-être par de directes libéralités qu'en s'associant à ses efforts, en travaillant de son côté à la même œuvre, en établissant, pour dire le mot, une véritable armée de l'enseignement à l'étranger. Les instituteurs ne manqueraient pas pour répondre à cet appel; et tant de jeunes gens, pleins d'ardeur et de dévouement, qui souffrent aujourd'hui de l'encombrement de la carrière, accepteraient avec joie d'aller répandre au loin l'enseignement de la langue française. Cela n'irait point évidemment sans d'assez gros frais, mais ne serait-ce pas là de l'argent bien placé, et. d'autre part, l'Etat ne pourrait-il pas compter sur l'aide de nos commerçants et de nos industriels? En effet, l'instituteur envoyé à l'étranger peut aisément faire à la fois l'office d'un agent commercial. En même temps que, par son enseignement, il propage les idées françaises et qu'il établit ou resserre les liens qui nous unissent à l'étranger, il peut fournir à notre industrie les renseignements les plus exacts et les plus plus précieux. Aussi, est-il à espérer que nos chambres de commerce n'hésiteraient pas à apporter leur concours au gouvernement, et à l'aider de leurs subsides dans une œuvre si patriotique et si bienfaisante.

C'est un peu ce que sont, en Angleterre, les Missions, avec leur budget annuel de 37 millions, et leur armée de clergymen doublés de maîtres d'écoles, et le plus souvent de marchands; le bénéfice que le commerce anglais a retiré de cette institution est incalculable, Pourquoi ne ferions-nous pas comme nos voisins? Dans ce temps où chaque nation lutte pour assurer à son industrie des débouchés certains, où l'Italie, malgré l'état de ses finances, alloue des sommes relativement énormes à la Propagande, où l'Allemagne est arrivée, par un esfort longuement soutenu, à compter, dans la seule Amérique latine 570 écoles, il serait lamentable de nous laisser dépasser par nos rivaux. Nos intérêts les plus précieux sont en jeu : c'est pour les défendre que l'Alliance française s'est instituée; mais il faut qu'on la soutienne, qu'on travaille à côté d'elle ou avec elle, qu'on ne la laisse pas seule soutenir l'effort d'une lutte chaque jour plus pénible et plus âpre,

LA II.

La l'érité pleure dans le gilet de la Croix et se plaint de la conspiration du silence organisée autour d'eux. Allez donc, après cela, rendre service à des ingrats!

SŒURS DE CHARITE

Quand le père et la mère surent morts, on se demanda ce qu'on allait saire des deux jumelles, Rosette et Blanchette, déjà grandes de cinq années, et qui se ressemblaient à les prendre l'une pour l'autre.

Une grand'tante qui était venue de vingt lieues de là à l'enterrement voulut bien se charger de l'une des deux. Elle était grande, bigotte, avec un visage austère et des gestes de télégraphe d'autresois. Mais l'on disait qu'elle possédait du bien et n'avait pas d'enfants. Elle prit Blanchette.

Une voisine se chargea de Rosette en attendant l'arrivée d'une cousine de Paris, qui accourut dès qu'elle apprit le malheur des enfants, les poches pleines de bonbons et les mains pleines de jouets. Si celle-ci était venue la première, elle aurait certes emmené les deux jumelles.

Etait-elle donc si riche? ma foi, non. Mariée à un employé de chemin de fer, elle exerçait en appartement le métier de modiste. Ils avaient un garçonnet de dix ans, et vivaient au jour le jour, comme de vrais Parisiens qu'ils étaient.

Les deux jumelles casées, on les oublia au pays de leur naissance, d'autant plus que jamais on n'y entendit plus parler d'elles.

Il y avait quinze ans de cela; le choléra venait de faire en France une de ses terribles apparitions. Il fauchait un peu partout, mais dans la ville de Marseille il décimait la population. On avait tout essayé pour combattre le fléau; vainement.

Les gens riches s'étaient ensuis; des commerçants, sacrifiant leur intérêts à la peur, sermaient leurs magasins pour partir. D'autres que le devoir ou la dignité devait attacher à leur poste le quittaient. La terreur, cette épidémic, est fait la ville déserte s'il n'y était resté des travailleurs dont la vic est attachée au salaire, des pauvres sorcément résignés et des courageux qui se trouvent toujours et partout en nombre plus ou moins grand, pour l'honneur de l'humanité.

Ces derniers visitaient les hôpitaux, allaient dans les quartiers populeux, les plus frappés, rassurant les malades, en sauvant quelques-uns par la confiance, montrant à tous une sérénité qui n'était peut-être pas en eux.

Ils organisèrent des sêtes, rouvrirent les théâtres dont la sermeture avait achevé d'épouvanter les trembleurs. Des artistes parisiens surent appelés et répondirent à l'appel. On ne sait pas assez combien il y a parmi ces artistes, dont la vie semble tout au plaisir, de dévouements irrésléchis, d'insouciances qui sont des héroïsmes.

Ce jour-là le chemin de ser emportait vers Marseille deux jeunes gens qui s'étaient enthousiasmés de l'œuvre de sauvetage par la distraction et la gaieté. Tous les deux appartenaient à l'opérette. Ils disaient des solies en wagon pendant le trajet, scandalisant un peu leurs compagnons de route par leurs familiarités et leurs désis à monsieur le choléra qu'ils allaient chasser comme un malvenu.

Ils n'étaient pas frère et sœur, quoiqu'ils eussent été

élevés comme tels, et ils n'avaient aucune défiance de l'avenir dont un passé heureux semblait leur répondre.

A Dijon, il y eut dans leur compartiment un changement de voyageurs. Parmi ces derniers montèrent deux religieuses, une vieille et une jeune, celle-ci baissant la tête et se cachant le visage sous son voile, malgré la nuit. Le hasard la plaça près de l'actrice; le jeune homme se trouvait en face.

On n'était pas parti depuis dix minutes que la vieille nonne ronflait dans le coin où elle s'était mise à l'aise.

- Si nous faisions comme elle? dit l'acteur.

Les deux jeunes filles, l'actrice et la religieuse, ne fermaient pas les yeux.

- Est-ce que vous allez loin, ma sœur? demanda la première.
 - Jusqu'à Marseille.

- Nous aussi.

- Nous allons, ma sœur Grégoire et moi, soigner les malades là-bas.
 - C'est encore comme nous, fit en riant l'artiste. Et comme la religieuse avait eu un mouvement de

surprise presque incrédule.

- Oh! nous ne les soignerons pas de la même manière: vous tâcherez de les guérir, moi je les empêcherai de prendre la maladie. Vous irez à l'hôpital; moi, au théâtre.
- Au théâtre! exclama la religieuse, qui n'entendit que cela dans l'explication de l'artiste; vous n'êtes pas actrice, au moins?
 - Mais si. Pourquoi pas?

La religieuse cut un petit cri de terreur, et se signa. Sa compagne se mit à rire.

- Vous n'avez donc pas peur de la maladie?
- Il faut risquer quelque chose pour le bien de ses semblables.
 - Mais l'enser?...
- -- Si Dieu me reprenait faisant le bien, il m'ouvrirait son paradis.
 - Hélas! non; vous êtes en état de péché mortel.

-- Je ne crois pas.

La jeune religieuse se tut et se mit à égrener son chapelet.

Le jour venait clair, mais saible encore. Le jeune homme ouvrit les yeux, puis les reserma, croyant rêver. Une deuxième tentative de réveil lui arracha une exclamation.

-- C'est trop fort!

Les deux jeunes fillettes l'interrogèrent du regard.

Regardez-vous donc toutes les deux, dit-il.

Elles obéirent, et eurent un même cri. L'artiste parla la première.

- Comment vous nommez-vous?
- A présent sœur Jeanne. Mais dans l'enfance on m'appelait Blanchette.
 - Et moi Rosette.

Elles se souvenaient, elles se retrouvaient, elles s'aimaient en une minute heureuse, comme si jamais elles ne s'étaient quittées.

- C'est ma sœur!... Jules, quelle joie! la voilà retrouvée. Vois-tu, Blanchette, Jules c'est mon frère,

ou plutôt mon fiancé... nous avons été élevés en semble, et nous nous aimons bien.

La religieuse eut un soupir, malgré la sincérité de son bonheur subit. Aimer! elle ne savait pas ce que cela pouvait être.

Le jeune homme lui prit la main.

- Eh! que faites vous donc, ma sœur, dit une voix courroucée qui fit tressaillir les trois jeunes gens.

Ils avaient oublié la nonne endormie. Sœur Jeanne retira vivement sa main que serrait celle du jeune homme, et essaya de se soustraire à la pression du bras de Rosette qui lui entourait le cou. L'obéissance la ressaisissait.

- C'est ma sœur! dit l'actrice.
- Prenez ma place, sœur Jeanne, grogna la nonne, la séparant ainsi des jeunes gens qui excitaient ses défiances.

Le reste du voyage sut triste, Blanchette avait peur; Rosette la prenait en grande pitié.

A Marseille, il fallut se séparer. Ce sut un déchirement. Comme autresois, quand elles étaient petites, elles pleurèrent.

- Je ne peux pas aller au théâtre, dit tout bas Blanchette, mais tu peux venir à l'hôpital.

- On nous attend, ma sœur, gronda la nonne.

- Nous avons une répétition en arrivant, dit doucement Jules.

— Oh! nous nous reverrons demain, s'écria Rosette en se jetant au cou de sa sœur.

- Oui, affirma Blanchette.

— Si Dieu le veut, ajouta la vieille nonne.

Dieu le voulut. Après un spectacle des plus gais, auquel assista tout ce qui restait d'habitants dans la ville, et qui fut pour Blanchette un véritable triomphe, la pauvre enfant ressentit sous les bravos les premières atteintes de la maladie. Aussitôt elle réclama l'hôpital.

Ce fut une chose touchante, les soins donnés par Rosette à Blanchette pendant les trois jours que vécut celle-ci. L'artiste mourut sous l'avalanche de baisers et de caresses que sa pauvre jumelle amassait depuis quinze ans.

Les larmes de la jeune nonne la transformèrent. Entrée dans le monde par une porte douloureuse, elle comprit que le véritable dévouement était là, et quitta le cloître pour aller consoler ceux qui avaient aimé Rosette.

Deux années passèrent pendant lesquelles elle sut à son tour la sille et la sœur de la mère et du sils. Puis, la mère dit un jour:

— J'ai vu cette nuit Rosette en songe, mes enfants; elle m'a ordonné de vous unir; il faut obéir à Rosette.

Elle avait deviné ce que les jeunes gens ignoraient encore ou ne voulaient pas s'avouer.

Ils s'aimaient.

CAMILLE BIAS.

Si tous les curés ressemblaient à l'Abbé Bridaine, notre utilité cesserait vite.

DEUX PROPOSITIONS À PROPOS D'AUTORITE

La Vérité éprouvera à la fin de sérieuses difficultés à faire concorder les diverses propositions qu'elle émet de temps à autre au sujet du respect de l'autorité et de l'étendue du pouvoir papal.

Ainsi, l'autre jour, ce journal s'exprimait ainsi sur le compte d'un prêtre patriote des Etats-Unis:

L'autre jour, un prêtre catholique des Etats-Unis a dit que si le Pape venait en Amérique à la tête d'une armée pour faire la conquête du pays, le c'evoir des catholiques serait de le combattre. "Je serais le premier à me révolter contre lui, s'est-il écrié, s'il me commandait de résister à l'autorité constituée de mon pays."

A quoi peuvent bien servir de pareilles absurdités? Elles ne désarment pas les sectaires, et elles sont de nature à scandaliser les catholiques peu éclairés, en leur faisant supposer que le Pape pourrait peut-être

commettre quelque excès de ce genre.

Pourquoi ne pas dire, tout simplement, que le l'ape, étant le Vicaire de Jésus-Christ, le chef infaillible de la chrétienté, ne peut pas conduire l'Eglise dans une voie fausse, ne peut pas enseigner l'erreur. Or, ce serait enseigner l'erreur que de commander aux catholiques de résister à l'exercice lógitime de l'autorité civile. Les l'apes, l'histoire le proclame hautement, ont toujours été les plus fermes appuis de cette autorité.

Si l'autorité civile s'égare, si elle ordonne des choses contraires à l'intérêt supérieur des âmes, si elle devient un obstacle au salut éternel, niera-t-on au l'ape le droit de rappeler aux fidèles qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et osera-t-on prétendre que les fidèles n'ont pas le devoir d'écouter leur ches spirituel?

Ainsi dans cette première proposition notre violent confrère demande seulement pour le l'ape le pouvoir de rappeler qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

Mais il est évident que ce n'était chez notre confrère qu'un impardonnable excès de tolérance dont il s'est vite repenti pour poser dans le numéro suivant une doctrine autrement catégorique et bien plus rigourcuse.

Cette doctrine, la voici :

Les journaux libéraux s'appliquent toujours à convertir les ennemis de l'Eglise et du Pape en dénaturant la doctrine catholique sur le pouvoir du Souverain Pontife. Nous lisons ce qui suit dans la Patrie du 21 mars:

"L'Electeur cite le passage suivant du discours de M. Devlin, M.P., à la sête de St Patrice à Québec:

"Il a aussi crevé de main de maître le sophisme de la "suprématie du Pape, exploité comme un épouvantail "pour démontrer que le catholique ne peut être un loyal "sujet de Sa Majesté. Les prêtres de l'église d'Irlande "n'ont-ils pas, dit-il, déclaré dans un document "solennel que le Pape n'avait pas d'autorité tempo- relle, et qu'aucun prince ou prélat ne pourrait être "reconnu comme le pair du monarque régnant?"

N'ayant pas assisté à la sête en question, nous ne pouvons pas dire si l'Electeur rapporte sidèlement les paroles de M. Devlin. Nous avons déjà établi, en répondant à M. Laurier, que dire, d'une manière absolue, que le Pape n'a aucune autorité temporelle quelconque, c'est soutenir une proposition qui n'est pas consorme à la doctrine catholique. Le Pape possède un pouvoir temporel indirect sur toute la chrétienté; ce pouvoir, il le possède en vertu même de sa charge de ches spirituel des chrétiens. Comme ches spirituel des chrétiens, le Pape est aussi, non pas le pair, mais le supérieur de tous les monarques.

Voilà qui est franc et catégorique. Le Pape est le supérieur de tous les monarques.

C'est la doctrine Tardivel en vertu de laquelle on peut ruiner le CANADA-REVUE sans que celui-ci ait le droit de faire entendre la 'plus légère plainte, et surtout sans qu'il puisse s'adresser aux tribunaux civils.

Quelles jolies lois!

JUSTUS.

LES EVEQUES ET LE CANADA-REVUE

Nous empruntons au dernier mandement collectif des évêques les conseils suivants, qui ne peuvent pas évidemment avoir trait à autre chose qu'au CANADA-REVIE.

Les conseils que Nous venons de vous donner pour le bonheur de vos enfants vous font assez comprendre notre désir de vous voir encourager les bons journaux, les revues sérieuses et orthodoxes, les ouvrages bien pensés et bien écrits. La bonne presse est un élément puissant pour la dissusion de la vérité; elle est une grande force pour le bien; elle combat l'erreur et le vice, elle répand partout l'amour du dévouement, le respect de l'autorité religieuse et civile, les principes d'ordre social, de justice, d'honnêteté dans la vie publique comme dans la vie privée; elle traite les adversaires avec charité, avec modération, avec impartialité; elle évite la raillerie, le sarcasme, les accusations mal fondées; bref, elle est une lumière pour l'intelligence, un aliment sain pour l'âme. Vous ne devez donc pas ménager votre concours aux catholiques qui mettent leur science et leur talent littéraire au service de la vérité; ils exercent une mission salutaire pour la société, ils sont des apôtres du bien auprès de vos enfants; ceux qui, dans ces derniers temps, ont fait noblement leur. devoir, et ont vaillamment combattu, ont droit aux encouragements et aux sélicitations de tous les vraisenfants de l'Eglise.

L'ESPRIT NOUVEAU

L'esprit nouveau, dont M. Spuller a parlé à la tribune français, qui a semblé une révélation, au point que la Chambre française en a été remuée aussi bien à droite qu'à gauche, au point même que le ministère en a tremblé un instant sur sa base et que M. Casimir-Périer a dû donner de sa personne, M. Spuller en a puisé l'idée, même le mot, à la page 208 du volume de M. G. de Molinari: Science et religion: "Le progrès religieux dépend du progrès général de la civilisation, et, à son tour, il l'accélère en contribuant plus efficacement à l'observation de la loi morale.

"Nous avons examiné comment il s'est accompli, dans la suite des temps, en s'accordant avec l'état progressif des connaissances humaines, comment encore il s'est ralenti sous l'influence du protectionnisme religieux, et s'est laissé devancer par le progrès scientifique, comment enfin, sous la même influence délétère, la culture religieuse, livrée à la routine, est tombée en décadence, et a laissé, le champ libre à la superstition et à l'irréligion, au moment même où l'essor extraordinaire du progrès matériel eût exigé un essor pareil du progrès moral, que la religion pouvait seule imprimer.

"Que la religion soit l'agent nécessaire de la réforme devenue urgente des institutions et des mœurs, mais qu'elle doive pour remplir ce rôle se résormer elle-même, en acceptant les vérités acquises à la science et en s'affranchissant d'un régime suranné de protection et de sujétion, voilà ce que l'élite intelligente du monde religieux commence à comprendre. A cet égard, le progrès est manifeste. Le clergé catholique, par exemple, s'obstinait encore, il y a un demi-siècle à peine, dans ses regrets du passé et dans ses tentatives pour le faire renaître. Il traitait la science en ennemie, il applaudissait à l'anathème ensiévré que Donoso Cortès jetait sur l'économie politique (qu'il accusait d'avoir engendré le socialisme). Il vénérait M. Louis Veuillot comme un Père de l'Église. Il résumait l'Évangile dans le Syllabus. Si quelque voix s'élevait pour protester, elle ne tardait pas à être réduite au silence sous la menace de l'excommunication. Les Lamennais, les Lacordaire, les Montalembert, plus tard, le l'. Hyacinthe et tant d'autres, n'avaient de choix qu'entre la révolte et l'abdication de leur raison. Les uns se soumettaient, les autres se séparaient, tous avec une égale douleur et une égale amertume. Mais le temps a fait son œuvre. L'esprit nouveau a pénétré dans la vieille Église. Les encycliques de Léon XIII, les discours du cardinal Manning et des prélats américains, Mgr Gibbon et Mgr

Ireland en sont imprégnés. Et le jour n'est peut-être pas éloigné où la religion, réconciliée avec la science et la liberté, redeviendra ce qu'elle a été jadis: l'instrument divin de la conservation et du progrès des sociétés humaines."

CHERCHEUR.

RECTIFICATION

Le *Progrès du Saguenay* nous arrive avec la rectification suivante au sujet d'une lettre ecclésiastique dont nous avions fait ressortir les beautés:

Apparemment nous ne sommes pas satisfaits de l'explication au point de vue littéraire et surtout au point de vue de la franchise.

Mais nous n'en voudrons certainement pas au jeune curé pour l'opinion qu'il avait si franchement exprimée.

RIEUR.

TRESORIERS VATICANESQUES

Nous lisons dans une lettre de Rome:

Deux faits regrettables — pour ne pas dire scandaleux — dont on s'entretient beaucoup au Vatican et dans le monde ecclésiastique romain.

Un homme qui jouissait d'une entière confiance, un des caisssiers du Vatican, qui comptait près de trente années d'honorables services, a raconté que, l'autre jour, ayant emporté — suivant son habitude — une assez forte somme, il s'était senti violemment poussé par un inconnu, dans la rue des Caronani, et que, dans sa chute, il avait perdu une grande enveloppe qui contenait 150,000 francs en billets de banque.

Le récit a paru...curieux ; l'aventure a semblé à quelques-uns manqué de vraisemblance. Toutesois, on a étoussé l'assaire, pour éviter le scandale.

Voici l'autre fait.

Un père jésuite, très connu dans le monde entier, avait reçu du Vatican plusieurs sommes d'argent pour fonder un Observatoire. La Compagnie de Jésus avait également versé, dans le même but, des sommes importantes.

Dernièrement, on a constaté, non sans une douloureuse surprise, que tout cet argent, d'ailleurs non enregistré sur les livres de comptabilité du Révérend Père, avait reçu d'autres destinations.

On assure, il est vrai, — je m'empresse de l'ajouter

-qu'il s'agit uniquement de participation à des œuvres de biensaisance; mais le procédé n'en a pas moins été sérieusement et sévèrement jugé. Léon XIII a laissé percer son légitime mécontentement, et les jésuites ont chassé "le Père aux virements" de leur compagnie.

X.

LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES A PARIS

Les bibliothèques municipales de Paris, qui rendent de si grands services, surtout dans les quartiers populaires, ne possèdent que 250,000 volumes environs.

On constate, d'après les statistiques de 1893, que, comme durant les années précédentes, c'est dans le 2e arrondissement qu'on lit le plus (1,018 lectures par 1,000 habitants), et dans le 18e arrondissement qu'on lit le moins (208 lectures par 1,000 habitants). Mais certains arrondissements se sont avancés d'une façon remarquable, comme le 6° arrondissement, qui est passé du 7e rang au 3e avec 848 lectures par 1,000 habitants au lieu de 623.

De même, le 4c arrondissement est passé du 11 erang au 6c avec 643 lectures par 1,000 habitants, au lieu de 505. En moyenne, pour tout Paris, il y a eu, en 1893, 644 lectures par 1,000 habitants. Cette moyenne, en 1887, n'était que de 525; en 1886, elle était de 523. L'accroissement est donc relativement très sensible.

On peut juger, dit le *Temps*, de l'utilité d'une nouvelle bibliothèque par l'empressement que les lecteurs ont mis à la fréquenter. En général, du reste, les nouvelles créations sont bien accueillies du public, et arrivent rapidement à des résultats à peu près equivalents à ceux des blibliothèques anciennes situées dans leur voisinage, sans que ces dernières en souffrent sensiblement.

Une clientèle nouvelle se maniseste à chaque création: bien des personnes indissérentes aux livres, parce qu'il leur saudrait faire quelque effort ou quelque sacrisce pour s'en procurer, s'empressent de prositer des nouvelles bibliothèques qui mettent ces livres à leur portée, et, une sois habituées à la lecture, la désertent rarement. De là, un accroissement général d'instruction et de développement intellectuel.

S'il faut reconnaître que quelques bibliothèques ont éprouvé des diminutions dans leur ensemble, ces diminutions sont bien inférieures aux augmentations.

En comparant la position relative des bibliothèques en 1892 et 1893, on voit que cette position a peu varié, la prospérité de chaque bibliothèque tenant à des causes qui varient peu ou point, telles que l'emplacement, le genre de population, la richesse de son premier fonds, etc.

Toutesois, quelques causes secondaires peuvent insuer sur les résultats annuels, telles que le choix des volumes achetés, le plus ou moins bon service du personnel, etc. C'est ainsi que certaines bibliothèques

ont progressé d'une saçon remarquable grâce au zèle et à l'activité des bibliothécaires.

Le crédit des bibliothèques municipales figure au budget pour une somme de 209,400 francs, dont 116,550 francs pour achats de livres, matériel et four-nitures, et 92,850 francs pour indemnités fixes au personnel.

Si l'on défalque du credit les sommes applicables aux créations nouvelles exécutées en 1893, il ne reste, pour l'entretien des 64 bibliothèques, qu'un crédit de 210,000 francs, soit, en moyenne, 3,500 francs par bibliothèque.

Ce chiffre constitue un minimum au-dessous duquel on ne saurait descendre sous peine de compromettre le fonctionnement du service et, par suite, le succès de l'institution. Un relèvement du crédit, au moins en ce qui concerne les bibliothèques installées dans les mairies d'arrondissement, serait désirable afin de permettre de faire de nouveaux achats de livres tout en remplaçant les volumes détériorés par un fréquent usage.

A quand les bibliothèques municipales de Montréal?

JANSENISME

COMMENT A PROPOS D'UNE BELLE GORGE NAQUIT LE JANSÉNISME.

C'est un des Arnauld — famille dont je parlerai quelque jour — qui fit naître ce fameux Jansénisme, dont la dispute avec les Molinistes ou Jésuites troubla si longtemps les consciences sous le règne de Louis XIV.

Mais ce que généralement on ne sait pas, c'est que ce sut à propos de la belle gorge d'une princesse qu'Arnauld donna le signal de ce grand schisme.

Voici ce qu'on raconte.

La marquise de Sablé dit un jour, en riant, à la princesse de Guéménée, une des plus jolies et dévotes mondaines de son temps:

— Ah! m'amour! — c'était le "chère madame" d'alors — vous avez beau dire; aller au bal, avoir la gorge découverte et communier souvent ne s'accordent guère ensemble.

La princesse ayant répondu que son directeur, le père Nouet, jésuite, le trouvait bon, la marquise la pria de lui faire mettre cela par écrit, après lui avoir promis de ne le montrer à personne.

La princesse apporta cet écrit, et la marquise n'eut rien de plus pressé que de le montrer à Antoine Arnauld, dit "le Docteur", qui fit là-dessus le livre de "La fréquente Communion".

Ce sut le premier ouvrage par lequel la secte se révéla.

Les Arnauld étaient liés avec l'abbé de Saint-Cyran (Duverger de Hauranne) et son ami l'évêque Jansénius, dont le célèbre ouvrage "Augustinus" mit ensuite, pourrait-on dire, le feu aux poudres.

Aussi les Jésuites, partisans naturels de Molina, leur docteur à eux, sulminèrent-ils contre tous les sières Arnauld, qui étaient bien six ou sept d'origine provençale, et dont l'un était évêque d'Angers. Ils les accusaient même d'être huguenots.

Ils disaient contre eux:

"Paulus genuit Augustinum, Augustinus Calvinum, Calvinus Jansenium, Jansenius Sancyranum (Saint-Cyran), Sancyranus Arnaldum et fratres ejus."

Les Molinistes ne ménagèrent non plus un neveu des Arnauld, l'avocat Antoine Le Maistre, qui devint un janséniste outré, de même que la princesse de Guéménée, qui s'était soustraite à l'indulgente direction de son père jésuite, pour entrer au sévère Port Royal, mais qui revenait à tous moments au monde et à la "gorge découverte".

Le neveu des Arnauld, l'avocat Le Maistre, s'était retiré à l'abbaye de l'ort Royal, près de Chevreuse, dont une de ses tantes maternelles était abbesse, et où déjà s'était retirée sa mère, veuve du maître des Comptes Isaac Le Maistre.

Il eut, auprès de ces dames, permission de s'arran-

ger une chambre dans la basse-cour.

Là il travaillait de ses mains, bêchait la terre, portait la hotte et le baquet, en habits de bure, gros chapeau et gros souliers. Mais en même temps il s'occupait du contentieux de la maison.

Avant sa retraite, suivant un chroniqueur, Le Maistre était d'une morale assez gaillarde, et il ne se serait déterminé à la conversion que par dépit de n'avoir pu être avocat général.

Il paraît que l'avocat reparaissait par moments

sous la bure du "solitaire".

Un jour qu'il avait porté des œuss un marché, à Linas, il y alla aux plaids avec le procureur de l'abbaye, et, voyant que cet homme ne disait pas bien, il se mit à plaider à sa place.

Tout le monde sut d'abord surpris de tant d'éloquence chez un domestique de basse-cour. Mais on

eut bientôt l'explication.

* *

Les religieuses ayant été transférées en partie au faubourg Saint-Michel, à Paris, à cause de l'insalubrité de l'ort Royal-des-Champs, une foule de notabilités et de grands seigneurs vinrent bientôt s'installer à l'abbaye, entre autres Arnauld d'Andilly, un des oncles de Le Maistre.

Arnauld d'Andilly était un bel-esprit qui avait fait vers et prose. Cela ne l'empêcha point de se mettre

jardinier à Port Royal-des-Champs.

Il cultivait là un fruitier et surtout les poiriers. On dit qu'il eut jusqu'à trois cents variétées de poires ... dont on ne mangeait point!

Il vint également des convertis à Port-Royal du faubourg.

On les installa, comme aux champs, dans la bassecour. Des marquis et des comtes faisaient la corvée du couvent, et couraient après les poules et les canards.

On sait que le Jansénisme, après avoir gagné rapidement les facultés de théologie, nombre de congrégations religieuses et de prêtres séculiers, l'Université et la magis trature, fut condamné par les papes et le concile d'Embrun, puis persécuté par Louis XIV, qui détruisit Port-Royal comme souillé par l'hérésie.

Le Jansénisme dura plus de soixante-dix ans.

On exigea, à la fin, les fameux "billets de confession", afin de savoir si la confession n'avait pas été faite à des mourants par des prêtres jansénistes.

Les "miracles" de seu le diacre janséniste Paris et les "convulsions" au cimetière Saint-Médard, où était son tombeau, surent réprimés en 1732 par la police de Louis XV, bien que les miracles du désunt, opérés sur les "sauteuses, aboyeuses et miauleuses" qui prophétisaient, eussent été constatés jour par jour sur un registre tenu par un archevêque, le cardinal de Noailles.

Un plaisant inscrivit alors sur la porte du cime

tière :

De par le roi, défense à Dieu De faire miracle en ce lieu

Le schisme avait été entretenu surtout par les "Nouvelles Ecclésiastiques", organe de la secte, et par le parlement de Paris qui s'était transformé, pour ainsi dire, en concile permanent des Gaules, et aussi par les "Lettres provinciales" de Pascal.

Toutes ces subtiles disputes sur la "grâce", sur la distinction du "fait" et du "droit", sur le "silence respectueux," etc., auraient bien dû rester dans les écoles et ne pas troubler une foule de consciences, souvent incapables de les comprendre, et s'y perdant comme dans l'hébreu ou le chinois.

Mais c'était l'époque des dissertations alambiquées, hétérothétiques et supercoquentieuses, comme dirait

un Rabelais d'aujourd'hui.

Quant au grand Rabelais d'autresois, il eût bien ri de tout ce gros schisme sorti de la belle gorge d'une princesse...

Il eût ri surtout de ces avocats et autres se faisant vaiets de dindons, et allant porter des œufs au mar-

ché.

Il eût bien ri aussi de toutes ces "sauteuses, aboyeuses et miauleuses" prophètisant comme Nostradamus aux grandes lunettes rondes.

HENRI AUGU.

FUMEZ LE CIGARE

BLACKSTONE

------ Photographie Artistique

1662 RUE NOTRE-DAME.

MONTREAL.

Spécialité de portraits grandour nature au pastei







COGNAC Yve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obteuir la Medaille d'or a l'Exposition Internationale d'Hygiene de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur, sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les principaux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generaie pour le Canada,

· 516 RUE ST. PAUL. MONTREAL



COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an bonest opinion, write to MUNA & CO., who have had nearly fifty year? experience in the patient business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public with out cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.03 a year. Single copies, 22 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new bouses, with plane, enabling builders to show the latest designs and secure contrasts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 301 BROADWAY.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

A Montréal..... \$3 50 Hors de Montréal..... 3 00 En France...... 20 francs

FILIATREAULT,

Directeur-Gerant.

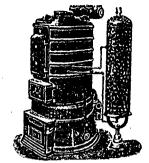
Téléphone 8326

812 rue Craig Boite Postale 324.

CIGARE

FUMEZ LE CIGARE

LITTLE BUCK | Solfege et Violoncelle



HERM ROY PLOMBIER,

Poseur d'Apparells a Caz, a Eau Chaudo et a Vapeur, haute et basse pression.

Spécialité pour le Chauffage,

Toutes commandes exécutées avec soin, promptitude et à bas prix.

357 Avenue LAVAL, MONTREAL.

Bonnes références données.

BURROUCHS & BURROUCHS. AVOCATS,

Chambres 613 et 614. Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montreal.

MM. B. font is collection.

Chas. S. Burroughs.

W. Herbert Burronghs.

J. BTE. DUBOIS

PROPERSEUR DE

RUE CRAIG No. 292.

The Pomeroy—

Duplex Duplicator

Procédé Patron (Stencil) pour reproduire l'écriture ou la calligraphie, simple, facile, peu coûteux, économise les comptes d'impression et assure la discrétion.

Demandez les Circulaires,

MORTON, PHILLIPS & CIE.

: FABRICANTS : DE : LIVRES : BLANCS, :

PAPETIERS ET IMPRIMEURS,

Nos. 1755 et 1757 Rue Notre-Dame ONTREAL.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX.

COURTIER D'ASSURANCE

VIE ET MARINE

Membre au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PIUS PUISSANTE AU MONDE.

TAPITAL	15,000,00
FONDS INVESTIS	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA	
REVENU ANNUEL	12,000,000

M. FAUTEUX s'occupo avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en le plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompe et libéral règlement de leurs portes dans le plus bref délai.

Bureau-No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal. Bell Telephone No. 318

ENAUD, KING & PATTERSON

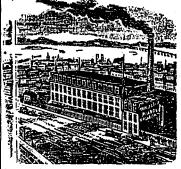
652 RUE CRAIG.

FABRICANTS DE

Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes faits sur commandes, aussi en main un immense stock de nieu bles de toutes sortes à des prix irès modérés.

THOS F. G. FOISY



PIANOS

DROITS.

CARRES

ET A QUEUE

214 Rue Papineau, MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

I Glepriones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communantés religieuses ont tous intérêt à s'adressor à cette maison.

Les pinnos canadious fabriques par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Planos faits à ordre pour convenir à l'amenblement des ralons.

Let grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et oxécutées dans le plus bret détait sur le même principe que les planos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

FUMEZ LE CICARE

BLACKSTONE



LE SUN. Compagnie d'Assurance sur la Vie DU CANADA. PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Annee.

Items du rapport de l'annee 1892. Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893......\$23,901,046.64 4,464,084.80 8,586,457.10 2,664,935.50 Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892..... 1,134,867.61 Augmentation sur 1891.
Actif au 31 Décembre 1892.
Augmentation sur 1891. 214,693.04 3,403,700,88 518,129.44 Réserve pour la sécurité des porteurs de police 2988.320.28 Augmentation sur 1891..... 507,477.30 Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions 244,928.77 1,51,526.38 Diminution sur 1891..... 16,537.72 .B. MAGAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agences. R. MAGAULAY, Président.